

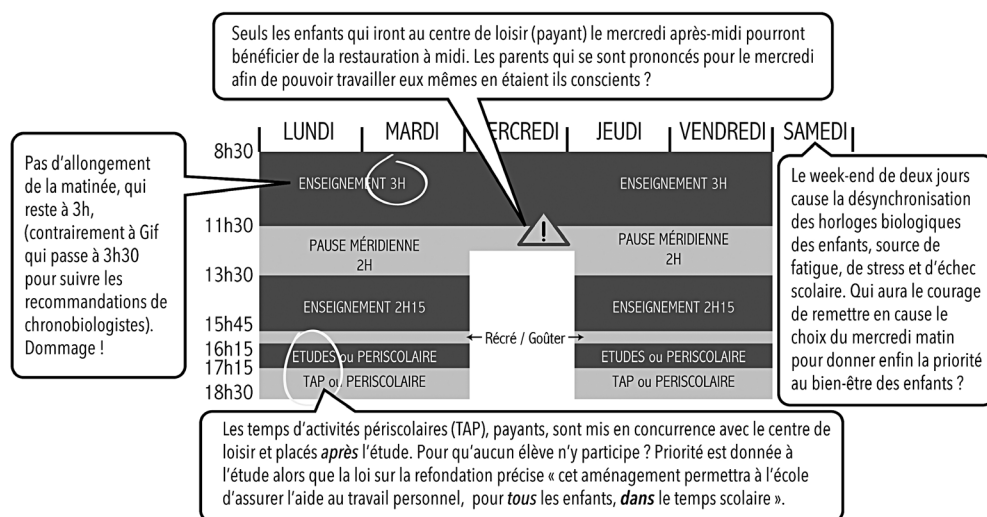
Rythmes scolaires : tout ça pour ça ?

Six réunions d'un « groupe de travail » pour imposer, *in fine*, la pire des solutions (voir ci-dessous l'encadré représentant la semaine scolaire imposée par le maire) :

Activités péri-éducatives payantes, éparpillées dans la semaine, reléguées après les études (payantes) fréquentées par un tiers seulement des enfants de l'élémentaire. Une façon de limiter la fréquentation des temps d'activités périscolaires (TAP) ?

- Fins d'activités péri-éducatives décalées entre maternelles et élémentaires : merci pour les familles !
- Restauration scolaire du mercredi réservée aux seuls enfants fréquentant le centre de loisirs l'après-midi. En quel honneur ?
- **En bref, fin de l'école gratuite à 15 h 45 !**

Aménagement du temps scolaire : aucune ambition, le bien-être des enfants totalement oublié.



La colère de nombreux parents est justifiée.

Nous la partageons et les élus de BUS voteront contre ce projet.



Buresois Unis & Solidaires

Demande d'adhésion 2014 à l'association Buresois Unis et Solidaires

Nom :
 Prénom : F H
 Date de naissance : / /
 Adresse :
 CP : Ville :
 Profession :
 Tel dom : Mobile :
 Mél :
 Je joins mon règlement correspondant à ma cotisation annuelle de €
 Signature :

Cotisation 2014 :

- Membres actifs :
- Étudiants : 10 €
 - Sans emploi : 10 €
 - Autres : à partir de 15 €
- Membres bienfaiteurs :
- à partir de 50 €

- 1^{re} adhésion
 Renouvellement
 Je demande que mon nom n'apparaisse dans aucune liste publique.

Bulletin à retourner à : BUS, 23 rue de la Prairie, 91440 Bures-sur-Yvette

BUS Infos 1



Buresois Unis & Solidaires

Édito

Vous avez en main le premier numéro de « Bus Infos », journal de l'opposition municipale représentée par Francis Valenti et Florence Hulot.

La campagne des élections municipales passée, BUS a bien l'intention de poursuivre sa route. Notre association a l'ambition de continuer à animer le débat citoyen et de rassembler, autour des valeurs de la gauche antilibérale, laïque et consciente de l'urgence de la transition écologique.

Le 15 mai 2014, lors de son assemblée générale, BUS a dégagé des axes de réflexion prioritaires et des pistes d'actions pour les mois à venir. Il agira en observatoire de la vie politique locale, par une analyse des projets locaux et

soumettra, avec le souci de l'intérêt général, des propositions alternatives concrètes. La réflexion, l'analyse et la confrontation des idées n'étant pas l'apanage des seuls « experts », il poursuivra et approfondira ses actions d'éducation populaire. D'autres assemblées citoyennes, au gré de l'actualité, jalonnent son parcours.

Nous interviendrons dans ce sens à l'occasion de l'examen des prochains dossiers que le calendrier impose : mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et ouverture prochaine de l'enquête publique sur le contrat de développement territorial (projet Paris-Saclay-territoire Sud), qui concerne directement la commune de Bures.

Plateau de Saclay

Au Nord de Bures, les pelleteuses construisent une ville nouvelle...

Les travaux avancent : École centrale et ENS au Moulon (Gif-sur-Yvette), Centre de recherche EDF et pont sur la N118 à Polytechnique (Palaiseau) .

Ce projet constitue une hérésie d'aménagement du territoire (cf. Assemblée citoyenne de BUS du 6/02/14) :

- destruction irréversible d'excellentes terres agricoles,
- imperméabilisation des sols en bordure de plateau induisant des risques de ruissellement non maîtrisés,
- déplacement inutile et injustifié d'institutions¹ et avenir incertain du Campus Vallée,
- atteinte au système universitaire : démocratie, maîtrise des formations, liberté de la recherche,

1. École Centrale de Paris de Châtenay-Malabry. / Agro Paris Tech de Grignon / ENS de Cachan, EDF de Clamart ...

www.b-u-s.fr

- 100 000 personnes qui travailleront sur le plateau sans réelle création d'emploi,
- augmentation de la circulation automobile dans un réseau déjà saturé.

Ce développement massif de constructions neuves, sans respect de l'environnement et avant même la mise en place d'un réseau de transport suffisant, constitue une grave erreur de stratégie.

Cela nous concerne directement comme citoyens et comme Buressois. Il est encore temps d'agir pour infléchir ce projet : les enquêtes publiques ne sont pas encore terminées !

La 4^e enquête publique sur la ZAC du Moulon se déroule du 2 juin au 5 juillet. Elle « oublie » à nouveau Bures-sur-Yvette alors qu'il s'agit de l'aménagement de 333 hectares juste au Nord de la commune, qui concerne tout autant Bures que Gif, Orsay et Saint-Aubin.

À ce sujet, le maire de Bures – devenu président délégué de la CAPS – reste muet. Il nous appartient de dénoncer haut et fort ce déni de démocratie !

Exprimez-vous en participant à l'enquête publique

En écrivant...

- soit directement dans le registre public en mairies de Gif² ou d'Orsay³
- soit par courrier à M. Redon, commissaire-enquêteur, Mairie de Gif (9, square de la mairie, 91190 Gif-sur-Yvette)
- soit par courriel signé à buressois.unis.solidaires@gmail.com qui le transmettra

Que demander ?

Les éléments du dossier : <http://www.epps.fr/concertation/concertations-a-venir/> qui montrent un aménagement du territoire sans souci des équilibres de vie.

Quelques exemples de requêtes possibles :

- demande d'annulation de l'enquête publique. Seul est recevable un projet fondé sur une étude tenant compte des incidences sur tout le périmètre concerné incluant Bures ;
- mise en place immédiate d'un moratoire : ce projet ne doit pas s'élaborer alors que tant de modifications des règles institutionnelles sont en chantier : régions, départements, agglomérations, métropole du Grand Paris...
- arrêt des constructions jusqu'à réalisation des transports publics adéquats, y compris l'amélioration très attendue du fonctionnement du RER B ;
- création d'observatoires sur l'hydrologie et la préservation de l'environnement ; la mixité sociale à l'échelle communale ; le prix des terrains et des constructions.

2. Lundi 13h30-18h, mardi à vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h, samedi 8h30-12h

3. Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h, jeudi 8h30-12h et 14h-18h, samedi 9h-12h



Le plateau du Moulon en 2020

Conseil municipal le 25 juin... deux mois d'attente !

Deux mois sans conseil municipal, c'est le rythme de la démocratie locale à Bures-sur-Yvette !

Et pendant ce temps, rien ne se serait passé ? Regardons de plus près :

- la réforme des rythmes scolaires, sur une décision personnelle du maire, sera appliquée à Bures sans tenir compte de l'avis des parents ni de la « concertation » engagée (voir page suivante) ;
- l'enquête publique sur la ZAC du Moulon est lancée depuis début juin sans aucune information pour les Buressois (voir notre article) ;
- une des plus grandes associations de Bures (l'USBY) passe tout près d'une dissolution dans la discrétion et la déception de ses animateurs bénévoles...

Et notre maire, lui, court de fête en rencontre de coin de rue, sans parler des obligations qui vont avec ses nouvelles responsabilités : à la Caps, il est devenu président délégué au développement économique de la communauté, spécialité buressoise bien connue, avec à la clé une augmentation de 150 % de son indemnité¹. Et il préside dorénavant le Siom (syndicat intercommunal des ordures ménagères) ! Qui a dit « qui trop embrasse mal étreint » ?

Cette impression de manque de maîtrise avait déjà marqué le précédent conseil municipal du 28 avril. Un ordre du jour pléthorique, des explications techniques embarrassées, des réponses hésitantes, et, pour couronner le tout, une atmosphère de campagne électorale persistante, comme si M. Vigier avait été frustré d'un second tour. Ce manque de sérénité n'est pas ce que l'on peut attendre d'une équipe municipale entamant son second mandat.

Les élus de BUS, sans faire d'opposition systématique (ils ont voté avec la majorité sur les points faisant consensus, tels les tarifs des séjours d'été pour les enfants), se sont démarqués par leurs votes sur quelques décisions importantes : ils ont voté contre l'avenant à la convention avec Cogedim pour l'opération Îlot Mairie (compensation financière insuffisante pour la commune après le renoncement à un vrai centre de santé), ils ont aussi voté contre le budget primitif 2014 présenté par la municipalité (dans la droite ligne des choix discutables faits antérieurement, sur la politique des personnels notamment, mais aussi en réaction à certains choix d'investissements nébuleux comme ceux concernant la Grande Maison).

Quand la municipalité reviendra-t-elle à un rythme de fonctionnement faisant mieux jouer la démocratie locale ? Peut-on attendre des décisions en ce sens au prochain conseil municipal ? **Venez nombreux en mairie le 25 juin à 19h !**

1. Passée de 1 000 € mensuels à 2 500 €. S'y ajoutent son indemnité de maire (plus de 2 000 €) et celle de président du Siom. Soit un total respectable pour un édile local, qui devrait lui permettre d'abandonner son poste au cabinet de son mentor, le maire de Massy !

Référents ou Voisins Vigilants : gare à la dérive

L'idée de départ est louable : éviter le plus possible les cambriolages. Mais une telle organisation ne va pas sans soulever certains problèmes éthiques. Par exemple : si deux personnes de la même rue posent leur candidature, sur quel critère sera choisi le référent ? Sur sa disponibilité, son autorité naturelle ou sur son allégeance affichée à la majorité municipale ? Le risque est alors grand de voir se créer l'équivalent d'une « milice », ce qui serait détestable. Il existe d'autres moyens de se soutenir entre voisins et qui n'ont nul besoin d'être ainsi officialisés. D'autant plus que joindre son « référent » par mail ne facilitera guère une réaction rapide.